

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE (Sujet majeur)

Sujet	Photographe
NOM	NOM
PRENOM	PRENOM
Date de naissance :	DOMICILE.....
DOMICILE.....	
.....	Mail :
Mail :	
.....	Téléphone
Téléphone	Site Internet :

Le Photographe a réalisé en dehors de toute séance organisée une ou plusieurs photographies sur lesquelles apparaît le Sujet. Ces images ont été réalisées en date duà
..... (lieu des prises de vues).

MODES DE DIFFUSION

Le Sujet (qui atteste ne pas être lié avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image) autorise expressément le Photographe à faire usage des photographies visées ci-dessus pour tous les usages ci-dessous. En cas de désaccord pour l'une des utilisations, le Sujet raye la mention concernée. Il est informé de ce qu'en ne refusant aucune des utilisations, sa photographie pourra être utilisée sur tous les supports indiqués ci-dessous.

☐ Presse	☐ Publications électroniques	☐ Projection publique
☐ Livre	☐ Objets de décoration	☐ Publicité
☐ Exposition	☐ Carte postale	☐ Autre :

Les photographies pourront être exploitées directement par le Photographe ou cédées à des tiers, sous toutes les formes autorisées ci-dessus.

DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de ans à compter de sa signature.

ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE

Le Photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Sujet, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il tiendra à disposition du Sujet un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

CONDITIONS DE L'ACCORD

Le Sujet marque expressément son accord sur les conditions suivantes, en cochant la ou les cases appropriées. Il est conscient que cet accord l'engage contractuellement conformément au Code civil.

<i>Autorisation sans contrepartie</i>	<i>Autorisation contre tirages papier des photographies</i>
Le Sujet confirme que son autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie. Il manifeste ainsi son intérêt et son soutien au travail du Photographe. Il ne pourra prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées.	Le Sujet confirme que son autorisation est donnée moyennant l'engagement du Photographe de lui transmettre, dès qu'elles seront prêtes, et dans un délai maximum de semaines, photographies sur tirage papier pour son seul usage personnel (préciser le nombre de tirages) Il s'engage à ne pas les reproduire, n'étant lui-même pas l'auteur des images qui lui seront offertes.

Autorisation soumise au Droit français - Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français.

Fait à le et établi en deux exemplaires originaux.

Le Sujet,

Le Photographe,